



Demande de bourse de collège et de lycée

Du 02/09/2021 au 21/10/2021

La campagne des demandes de bourse est ouverte jusqu'au 21 octobre.

Les parents ou responsables d'élèves devront se connecter au [portail Scolarité-Services](#) du 2 septembre au 21 octobre 2021.

Pour une demande de **bourse de collège** :

- [Retrouvez toutes les informations sur le site du Ministère](#)



Pour une demande de **bourse de lycée** :

- [Retrouvez toutes les informations sur le site du Ministère](#)



Pour les élèves scolarisés dans les **établissements privés** sous contrat ou habilités à recevoir des boursiers nationaux, ainsi que pour le **CNED**, la demande de bourse sera formulée à l'aide d'un **formulaire** disponible sur le site du Ministère.

M.A.J. le 21/10/2021

Dans cette rubrique

- [Calendrier des vacances](#)
- [Bourses et aides financières](#)
- [Santé scolaire et service social en faveur des élèves](#)
- [Examens et diplômes](#)

Pour plus d'information

- [Bourses de collège](#)
- [Bourses de lycée](#)

-
- Guide pratique des parents : votre enfant à l'école
 - Élèves en difficulté : prévenir, comprendre, agir
 - Les parents et l'école
 - Règlement départemental des écoles
 - Programme Personnalisé de Réussite Éducative

À votre écoute

- **Ligne harcèlement**
 - **Nationale : 30 20**(appel gratuit)
 - **Académique :02 40 37 33 33**
du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf jours fériés)
- **Ligne aide handicap école: 0800 730 123** (appel gratuit)
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3
Tél : 02 51 81 74 74